



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET
Tél : 06.27.50.07.44
COMMISSION SENIORS

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.75

PV N°32 DU SAMEDI 30/03/2024

Réunion du 25 mars 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79
Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

Changement d'horaire

**Attention ! changement d'horaire dans la nuit de samedi à dimanche.
Vous devez avancer d'une heure vos différents systèmes d'horaire.**

COURRIERS RECUS

Sorbiers Talaudière : réouverture du stade Val Joly (terrain herbe) à compter du 22 mars. Changement de terrain en D4 Poule F du 7 avril.
Asa. Chambon Feugerolles : déclare forfait général en D2 Poule B.
Forez Donzy : demande de lieu de match en D2 Poule B du 24 mars.
Pays de Coise : changements de date et terrain pour les 13 et 14 avril.
Se. La Rivière : concerne le match à rejouer : transmis aux Règlements.
Loire Sornin : concerne le match en D2 Poule B remis au 1^{er} mai : en attente de l'accord du club adverse.
St Paul en Jarez : demande de rejouer le match de coupe Valeyre/Léger le vendredi 29 mars à 20h30.
St Galmier Chamboeuf : accord pour rejouer le match de coupe Valeyre/Léger le vendredi 29 mars à 20h30.
St Just St Rambert : concerne les matchs des 13 et 14 avril : on vous a répondu par téléphone.
Mairie de Savigneux : interdiction du stade Claudius Duport à Savigneux, du 15 au 29 avril inclus.
Roanne Parc : déclare forfait général en D1.
St Jean Bonnefonds : changement de terrain en D3 Poule D pour le 7 avril.

NOTE AUX CLUBS

- En coupes de la Loire et Valeyre/Léger, en cas de terrain impraticable, vous êtes dans l'obligation d'inverser la rencontre ou de trouver un terrain de repli. (Art 45 des règlements sportifs).

- En cas de matchs remis, annulés ou inversés. Les clubs sont priés de contacter les officiels concernés par les rencontres (arbitres, arbitres assistants, délégués et observateurs). Ceci pour éviter d'éventuels déplacements inutiles.

NOTE AUX CLUBS

Les clubs de la D1 sont priés de noter le forfait général du club de ROANNE PARC à compter du 21 mars 2024.

Les clubs de la D2 poule B sont priés de noter le forfait général du club de ASA. CHAMBON FEUGEROLLES à compter du 21 mars 2024.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).

- Tous les clubs de D2 Poule A sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de ST ROMAIN LE PUY se dérouleront le dimanche à 15h (14h30 changement horaire) sur le terrain en herbe, jusqu'au 31 Janvier 2024, au lieu du samedi soir, suite à une interdiction du terrain synthétique.

- Tous les clubs de la D4 poule D sont priés de noter que les matchs à domicile du club de ST ANTHEME se dérouleront à nouveau le samedi à 19h30 à partir du 23 mars 2024. (problème d'éclairage résolu).